

Devenez membre maintenant
sous udc.ch/participer

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Octobre 2024

Aménagement des
routes nationales :
un gain pour tous !



Page 3

Pour des règles
équitables et une
sécurité juridique



Page 6

Regroupement
familial : pas de
nouvelles facilités



Page 11

Initiative pour la protection des frontières



Stop aux abus de l'asile !

Signez
maintenant:

initiative-stop-abus-asile.ch



AZB, 3001 Bern Post AG, UDC Suisse, secrétariat général, case postale
Abonnement annuel Fr. 35.00 – publié six fois par an – 5'300 ex.
udc.ch – franc-parler@udc.ch – Octobre 2024
Conception du Franc-parler : GOAL AG



Tirs à la tête, contrôles aux frontières, milliards de francs pour l'Ukraine

Quel est le degré d'intégration d'une personne qui tire plus de 20 balles dans la tête sur une représentation d'une mère et de son enfant ? L'Allemagne introduit des contrôles aux frontières contre l'immigration illégale et le ministre socialiste de l'asile Beat Jans continue à ne RIEN faire.

La politicienne vert'libérale Sanija Ameti tire au pistolet sur une représentation de la Vierge Marie avec l'enfant Jésus, publie les images sur Internet et s'étonne ensuite de l'indignation des gens. Son excuse ? Elle n'aurait pas reconnu le contenu religieux de l'image. Bienheureux ceux qui la croient... Mais quand bien même cette excuse serait sincère : Comment en vient-on à tirer plus de 20 coups de feu dans la tête sur une image représentant une mère et son enfant ?

Sanija Ameti est arrivée en Suisse avec sa famille – musulmane – de Bosnie. Ils ont fui des conflits religieux et ethniques. Face aux fantasmes de violence de Mme Ameti, on se demande tout de même si son intégration est réussie. Nous laissons entrer chaque année

dans notre pays des dizaines de milliers d'immigrés illégaux venus du monde entier. Le chaos de l'asile est un risque pour la sécurité de notre population.

Le Conseil fédéral agit de manière totalement incohérente : lors de la même séance, il soutient les propositions d'économie du groupe d'experts des finances fédérales et prolonge parallèlement encore une fois le statut de protection des Ukrainiens jusqu'en mars 2026, ce qui coûtera des milliards de francs supplémentaires aux contribuables. De plus, nous devons encore payer des milliards de francs pour la reconstruction de l'Ukraine. Je me demande quand même pourquoi nous allons payer pour la reconstruction de leur pays, dans lequel ils ne repartent pas ...

En Allemagne, la politique fait volte-face en matière de politique d'asile : Contre toute attente, les contrôles aux frontières sont soudainement possibles. Mais que fait notre conseiller fédéral Beat Jans ? Toujours rien. La Suisse devient la première adresse pour les demandeurs d'asile illégaux et criminels. Notre initiative pour la protection des frontières est d'autant plus nécessaire afin de mettre fin aux abus de l'asile !



Marcel Dettling

Conseiller national et président de l'UDC Suisse



Aménagement des routes nationales : un bénéfice pour tous ! Plus de sécurité et moins d'embouteillages, tout le monde profitera de l'extension du réseau !



Nous sommes tous tributaires d'un réseau de routes nationales sûr et fiable qui, avec le rail, joue un rôle vital pour la Suisse. Les autoroutes ne représentent que 3 % du réseau routier. Elles absorbent pourtant plus de 40 % du trafic individuel et plus de 70 % du trafic de marchandises. Il est donc nécessaire de garantir la fluidité du trafic sur les routes nationales, ce qui est toutefois de plus en plus compliqué.

Notre réseau de routes nationales ne permet plus de couvrir nos besoins actuels. Depuis 1990, le trafic sur les autoroutes a doublé. La surcharge de plus en plus fréquente des routes aboutit à des embouteillages. Rien que l'année dernière, 48'000 heures d'embouteillages ont été enregistrées en Suisse. Un nouveau record ! Et en fin de compte, qui paie l'addition ? La population et les entreprises.

Lorsqu'il y a des embouteillages sur l'autoroute, les voitures et les camions se rabattent sur le réseau secondaire, traversant villages et quartiers résidentiels. Ce trafic

d'évitement encombre les rues des villages, accroît la pollution environnementale et sonore et fait chuter la sécurité routière. Les entreprises en sont également victimes : les délais de livraison ne peuvent plus être honorés et il devient de plus en plus difficile de planifier les processus.

« **Lorsqu'il y a des embouteillages sur l'autoroute, les voitures et les camions se rabattent sur le réseau secondaire, traversant villages et quartiers résidentiels. Ce trafic d'évitement encombre les rues des villages, accroît la pollution environnementale et sonore et fait chuter la sécurité routière.** »

L'objectif de l'étape d'aménagement 2023 est de fluidifier le trafic sur les routes nationales. Pour ce faire, des aménagements ciblés s'imposent. 6 projets seront mis en œuvre. Des augmentations du nombre de voies sont prévues sur les trois tronçons suivants : entre Bern-Wankdorf et Schönbühl, entre Schönbühl et Kirchberg ainsi qu'entre Le Vengeron et Nyon. Sur cette liaison routière importante, des embouteillages et des colonnes de véhicules se forment régulièrement. Ce goulet d'étranglement doit être éliminé par l'aménagement de l'autoroute.

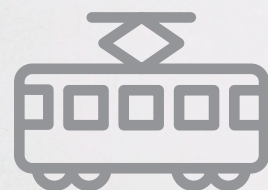
À Bâle, Schaffhouse et Saint-Gall, de nouveaux tunnels seront construits. Ces projets sont financés par les fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération et n'auront donc aucune incidence sur le budget fédéral.

L'aménagement des routes nationales profite à tout le monde : le chemin pour se rendre à l'école est plus sûr, les marchandises sont à nouveau livrées à temps et les véhicules circulent là où ils sont sensés circuler, c'est-à-dire sur des routes nationales bien aménagées et sûres.

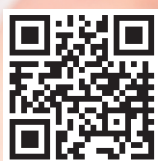


**Par Albert Rösti,
Conseiller fédéral,
Chef du DETEC**

Pour une Suisse qui avance



OUI 24 nov. 2024
Assurer le futur des
routes nationales



avancer-ensemble.ch

Votations fédérales du 24 novembre 2024

Élargir nos autoroutes pour une mobilité fluide

Chauffeurs, livreurs, pendulaires ou automobilistes : tous le reconnaissent ! Nos routes suisses sont congestionnées. Nos autoroutes deviennent trop petites et le trafic déborde sur les réseaux cantonaux voire communaux. Le 24 novembre, votons « OUI » à l'élargissement de nos routes nationales !



Par Pierre-André Page,
Conseiller national,
Châttonnaye (FR)

Aujourd'hui en Suisse, plus de 70 % du transport de marchandises se fait encore par la route. Et durant ces vingt dernières années, notre population a passé de 7,2 millions à plus de 9 millions d'habitants ! Autant dire que nos routes sont des terrains d'embouteillage – ils ont triplé en seulement dix ans pour atteindre plus de 48'000 heures/an, engendrant des coûts

de plus d'un milliard de francs pour l'économie.

Chaque jour, chauffeurs et livreurs sont pris dans le stress des embouteillages et luttent pour respecter leurs délais de livraison. Souvent, pour rejoindre leurs clients, ils doivent, pour éviter les bouchons, quitter les autoroutes et emprunter les axes secondaires, routes cantonales voire communales.

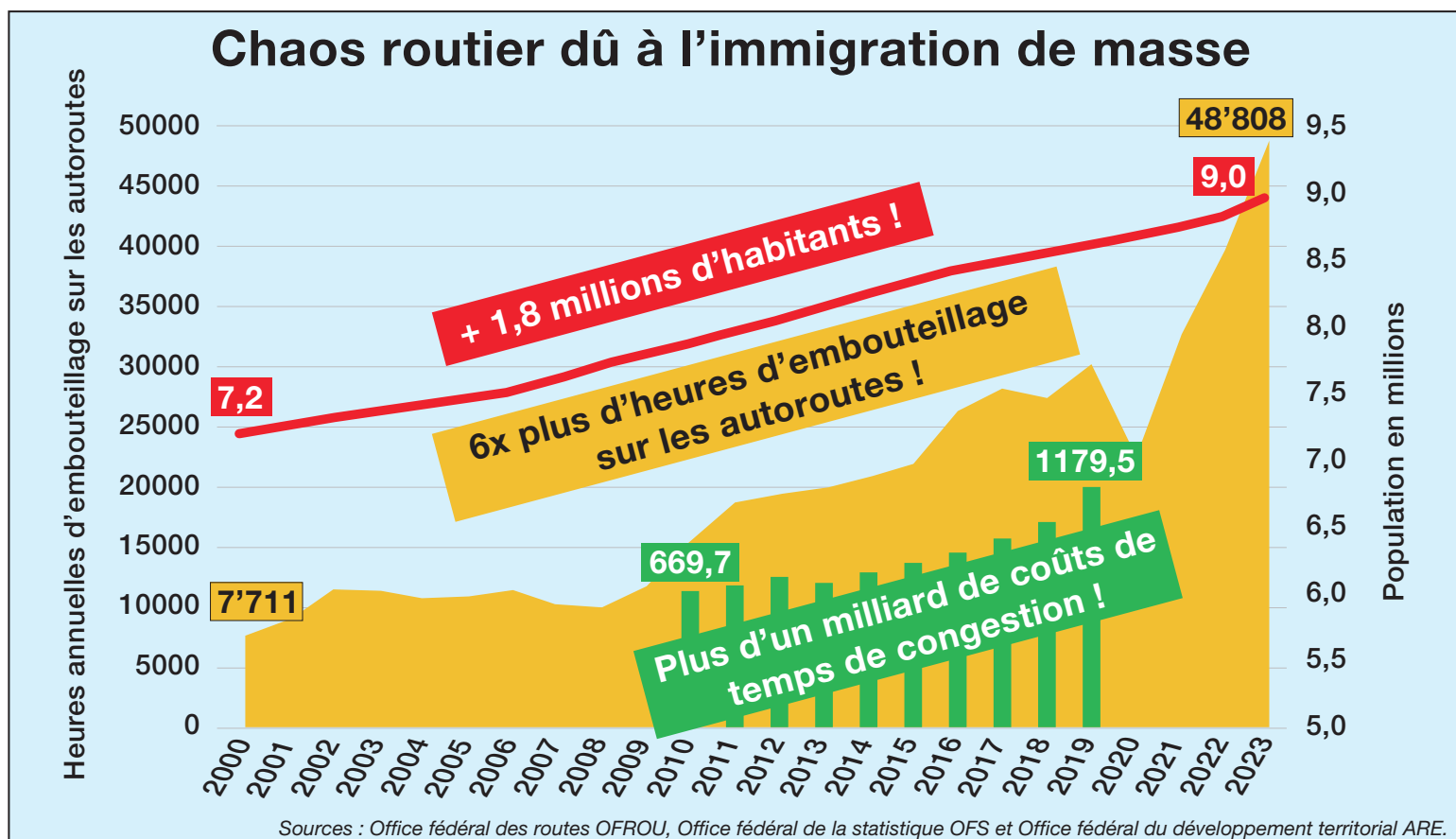
Plus fluide et plus sûr

Cette situation doit changer. Le 24 novembre prochain, en votant « OUI » à l'extension de nos routes nationales, nous allons éliminer des goulets d'étranglement et améliorer

la fluidité du trafic. Nous allons aussi améliorer la sécurité et la qualité de vie des populations de nos villages et agglomérations en ramenant le trafic d'évitement des axes secondaires sur des autoroutes élargies.

Au total, la Confédération prévoit six projets d'extension dans différentes régions du pays. Comme les projets autour de Berne ou les trois futures voies du tronçon entre Nyon et Genève.

Élargir nos autoroutes, ce n'est pas un hymne à la voiture, mais une réponse pragmatique à notre réseau (auto)routier à la limite de ses capacités, un geste fort pour la sécurité du trafic.



Votations fédérales du 24 novembre 2024

Un droit du bail fair-play et clair

La votation du 24 novembre 2024 porte notamment sur deux objets relatifs au droit du bail. L'importance des modifications peut sembler modeste, mais clarifie des relations juridiques qui causent régulièrement des litiges importants. L'UDC s'engage donc fermement pour un double oui.



Par Manfred Bühler,
Conseiller national,
Cortébert (BE)

En premier lieu, la sous-location doit désormais être soumise à l'approbation écrite du bailleur. Jusqu'ici en effet, un accord oral pouvait suffire. Or, une convention écrite permet dans tous les cas de fixer clairement les principes et les conditions d'une sous-location. Les litiges reposant sur la parole de l'un contre celle de l'autre seront évités plus facilement dans le domaine de la sous-location. Le droit de remettre provisoirement son appartement à un tiers en

location lors d'un séjour à l'étranger par exemple, reste bien sûr en vigueur, mais devra simplement être convenu par écrit.

Ainsi, il sera par exemple possible d'empêcher que des locataires sous-louent leur appartement à un prix excessif pour s'enrichir indûment, notamment via Airbnb, ou en profitant de la détresse de personnes en recherche d'appartements sur un marché tendu. Les autres locataires d'un immeuble seront aussi mieux protégés : les changements constants de sous-locataires sont souvent source de conflits et de dérangements.

Sécurité juridique

Le deuxième objet concerne l'usage propre. Lors de l'achat d'un immeuble, d'un local commercial ou d'un appartement, il est fréquent de vouloir l'utiliser pour soi-même. Le nouveau propriétaire peut déjà actuellement mettre fin à un bail existant moyennant un délai légal, mais doit prouver un besoin urgent pour lui-même ou un proche.

Dans le nouveau texte, « besoin urgent » sera remplacé par « besoin important et actuel ». Les droits tant du bailleur que du locataire restent fondamentalement les mêmes. La résiliation peut être contestée et le droit de demander une prolongation maximale de 4 ans pour les logements et de 6 ans pour les locaux commerciaux demeure.

Appartement
à louer avec
des règles étatiques

Stop à l'immigration illégale Contrôles aux frontières : siffler la fin de la récréation

L'insécurité croissante et le chaos de l'asile doivent cesser : il est grand temps de réintroduire des contrôles aux frontières. La Suisse a le droit et le devoir de le faire, afin d'arrêter les criminels étrangers et d'intercepter les faux réfugiés qui traversent des pays sûrs avant d'arriver en Suisse.



Par Jean-Luc Addor,
Conseiller national,
Savièse (VS)

Attaques de bancomats à l'explosif. Augmentation drastique des cambriolages et vols de voitures. Immigration clandestine record. Voici trois éléments parmi une longue liste qui expliquent le ras-le-bol de la population, en particulier dans les régions frontalières. Il est du devoir de la classe politique

d'entendre les appels toujours plus pressants de nos concitoyens et d'agir.

Pourtant, dès qu'il est question de contrôles aux frontières, l'ensemble des groupes politiques hors UDC parle à l'unisson, répétant les paroles du ministre de l'asile Beat Jans : il ne serait pas possible de réintroduire des contrôles aux frontières et, de toute façon, cela ne servirait à rien.

Vraiment, Monsieur le Conseiller fédéral ? Pourtant, nos quatre grands voisins que sont la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche ont réintroduit les contrôles aux frontières dans le but avoué de

lutter contre l'immigration irrégulière. En Allemagne, ils seront même étendus et intensifiés pour les six prochains mois, en toute conformité avec les accords Schengen-Dublin.

50 % d'entrées illégales en moins avec la protection des frontières

Pourquoi cela ? Car ces contrôles portent leurs fruits ! En Allemagne, une diminution des entrées illégales de l'ordre de 50 % a pu être observée, et nombre d'immigrés sont interceptés et renvoyés ... notamment en Suisse. Il faut par ailleurs le noter : durant cet été, marqué par des contrôles plus réguliers en marge du Bürgenstock, de l'Euro de football et des JO, le nombre d'interceptions de délinquants recherchés à nos frontières a augmenté de 40 % !

Il est grand temps d'en finir avec les discours creux et de passer aux actes. Nous pouvons, nous devons reprendre le contrôle de nos frontières. C'est pourquoi il faut signer et faire signer maintenant l'initiative UDC pour la protection des frontières. Maintenant.

Mettons enfin
un terme au chaos
de l'asile –
Empêchons des
attentats comme
à Mannheim
et Solingen !



Signez

l'initiative pour la protection

des frontières :

initiative-stop-abus-asile.ch

La solution de l'UDC contre

L'immigration profite avant tout aux immigrés. La population suisse en paie le prix : des logements toujours plus chers, des embouteillages, un paysage défiguré, des soins de santé inabordables et une perte de prospérité.



Par Thomas Matter,
entrepreneur et
Conseiller national,
Meilen (ZH)

Récemment, même la « Neue Zürcher Zeitung » s'en est rendu compte en titrant : « La bataille des cultures est perdue depuis longtemps ». En matière de sécurité alimentaire, la Confédération utilise des chiffres démographiques dépassés. L'Office fédéral du développement territorial table toujours sur huit millions d'habitants, or, nous en sommes déjà à 9 millions et la

Suisse à 10 millions est en vue. L'objectif de la garantie de l'approvisionnement du pays, prescrit par la Constitution, s'est éloigné en raison de l'immigration de masse.

Depuis des décennies, l'UDC souligne les nombreuses conséquences négatives de la libre circulation des personnes. Si d'autres pays des Balkans devaient être admis dans l'UE comme prévu, la Suisse deviendrait à plus forte raison le pays de destination privilégié de la population de ces pays. A cela s'ajoutent l'afflux de ressortissants de pays tiers et un système d'asile devenu incontrôlable.



Les inconvénients ne peuvent plus être ignorés

Les inconvénients de cet afflux massif sont de loin supérieurs aux avantages. Les politiciens, les scientifiques, même certains journalistes et Economiesuisse s'en rendent compte aujourd'hui : Il y a trop d'immigrés et ce ne sont pas les bons. Le produit intérieur brut par habitant stagne depuis des années, la valeur ajoutée par habitant diminue. L'immigration de masse n'est pas un moteur économique, mais en fin de compte un tueur économique. Aujourd'hui, un immigré moyen prend plus à l'État qu'il ne lui rend. Une telle politique démographique est le contraire d'une politique durable.

L'explosion démographique

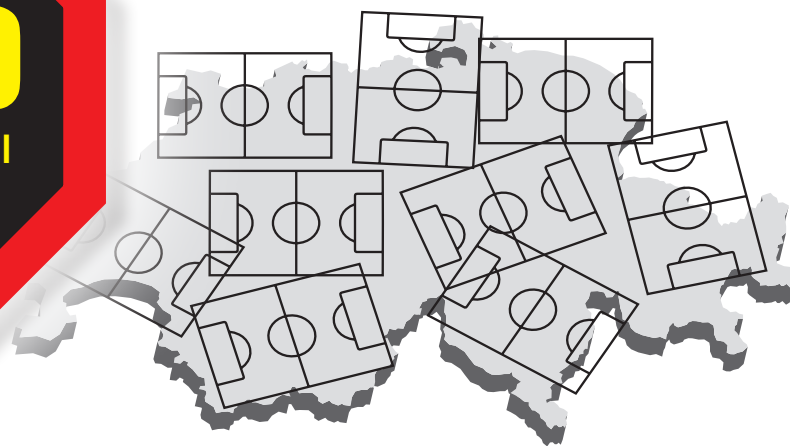
ions d'immigrés,
ce sont

3
UX



1 millions d'immigrés,
ce sont

L'équivalent de
57'000
terrains de football
d'espaces verts
bétonnés
en plus



Les inconvénients ne peuvent plus être écartés d'un revers de main : trains bondés, automobilistes bloqués dans les embouteillages, foules dans les espaces publics. La construction massive défigure notre beau paysage. Tout devient de plus en plus cher, notamment le logement. La prétendue pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'avère être un cercle vicieux, les immigrés devant être soignés, enseignés et administrés par toujours plus d'immigrés.

Notre système de santé, qui offre à chaque migrant l'ensemble des prestations dès le départ, devient inabordable. Les écoles sont débordées face à l'afflux d'enfants parfois difficiles à intégrer. L'approvisionnement en électricité d'un nombre croissant de personnes est tout aussi précaire que l'approvisionnement en eau potable.

1 millions d'immigrés,
ce sont

451 mio de m²
de terres agricoles
perdues



L'initiative de l'UDC exige un développement démographique durable

L'UDC est le parti des solutions politiques. Elle ne fait pas le poing dans la poche, mais soumet au peuple des propositions concrètes pour remédier à la situation. L'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions » (initiative pour la durabilité), qui a été déposée avec succès, exige un développement démographique durable plutôt qu'une explosion démographique non maîtrisée.

Selon la proposition de l'UDC, la population résidente permanente de notre pays ne doit pas dépasser 10 millions de personnes avant 2050. Au-delà de 10 millions, il faut dénoncer les traités internationaux correspondants qui font augmenter la population.

C'est la seule façon de préserver notre Suisse, où il fait bon vivre.

Halte aux abus de l'asile

Les Suisses paient le gâteau mais n'ont plus que les miettes

L'immigration illégale liée à l'asile est une immigration organisée par des bandes de passeurs criminels qui font atterrir directement des milliers d'immigrés dans notre système social. Ce sont les contribuables suisses qui paient la facture, qui se chiffre en milliards.



Par Michaël Buffat,
Conseiller national,
Vuarrens (VD)

Sara est arrivée en Suisse en 2015 en tant que requérante d'asile. Elle a été affectée au canton de Vaud à la suite de sa procédure. Depuis, la Syrienne a suivi plusieurs cours d'intégration, mais les a interrompus. Elle prend de nombreux rendez-vous médicaux et vit depuis bientôt 9 ans de l'aide sociale.

Sara est l'exemple type de la bénéficiaire de l'aide sociale en Suisse. Les statistiques le prouvent : malgré la bonne situation du marché du travail, le nombre total de bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse a augmenté de 57'100 personnes, soit 18,5 %, rien qu'entre 2021 et 2022.

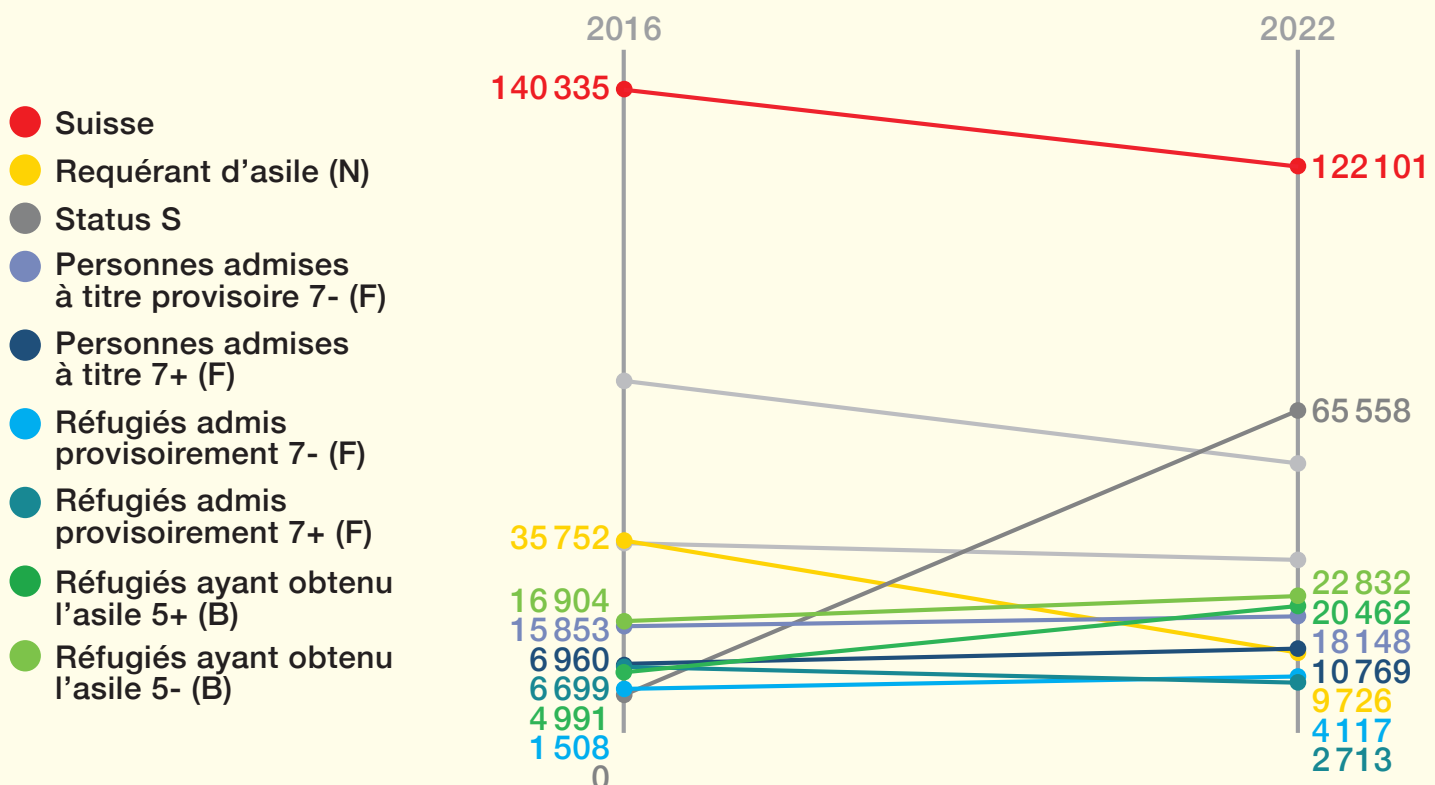
Près d'un bénéficiaire de l'aide sociale sur deux est un requérant d'asile

Grâce à la bonne conjoncture, le nombre de personnes dépendantes de l'aide sociale ayant la nationalité suisse et les ressortissants étrangers non-de-

mandeurs d'asile a fortement diminué, tandis que celui des personnes relevant du domaine de l'asile augmente fortement. Aujourd'hui, 43 % de la bénéficiaire de l'aide sociale en Suisse et les statistiques le prouvent :

83 % des réfugiés reconnus vivent de l'aide sociale bien qu'ils soient autorisés à travailler. Parmi les personnes « admises à titre provisoire », qui restent en Suisse malgré une décision d'asile négative, 48 % ont certes trouvé un emploi, mais la majorité ne peut pas en vivre : 75 % dépendent de l'assistance sociale.

Chiffres et composition des bénéficiaires suisses de l'aide sociale



Sources : Office fédéral des routes OFROU, Office fédéral de la statistique OFS et Office fédéral du développement territorial ARE.

Pas de nouvelles facilités pour le regroupement familial

La gauche rose-verte souhaite faciliter le regroupement familial et ainsi stimuler encore plus l'immigration en Suisse. Nous, les conseillers aux États de l'UDC, avons réussi à mettre un coup de frein à cette volonté.



Par Esther Friedli,
Conseillère aux États,
Ebnat-Kappel (SG)

De plus en plus de personnes immigreront en Suisse par le biais du regroupement familial. En 2023, cela représentait plus de 26 % de toutes les immigrations, soit plus de 46'000 personnes, avec une forte tendance à la hausse. Parmi ces regroupements, 15 % concernaient des membres de la famille de Suisses natu-

ralisés, principalement des enfants de moins de 18 ans. La gauche et les Verts souhaitent à présent assouplir encore davantage le regroupement familial. Par le biais d'une initiative parlementaire, le PS veut permettre aux membres de la famille de Suisses originaires de pays tiers (hors UE) de venir en Suisse de manière simplifiée. Concrètement, cela concerne les enfants âgés de 18 à 21 ans ainsi que les parents et les beaux-parents. Cela a été présenté comme « l'élimination et la prévention de la discrimination nationale en matière de regroupement familial », étant donné qu'il est déjà possible aujourd'hui pour les citoyens de l'UE de

faire venir en Europe ou en Suisse leur mère indienne, par exemple, par le biais du regroupement familial. Ce qui est mauvais dans l'UE, nous ne devrions pas l'adopter en Suisse.

Des coûts sociaux et de santé énormes

En effet, cette facilitation du regroupement familial aurait des conséquences importantes. Au cours des 10 dernières années, environ 400'000 personnes originaires de pays tiers ont été naturalisées en Suisse. Celles-ci pourraient ainsi faire venir leurs parents en Suisse ; les coûts qui en résulteraient pour notre système social et de santé seraient énormes et tout cela à cause de personnes qui n'ont jusqu'à présent pas cotisé un seul centime à notre système.

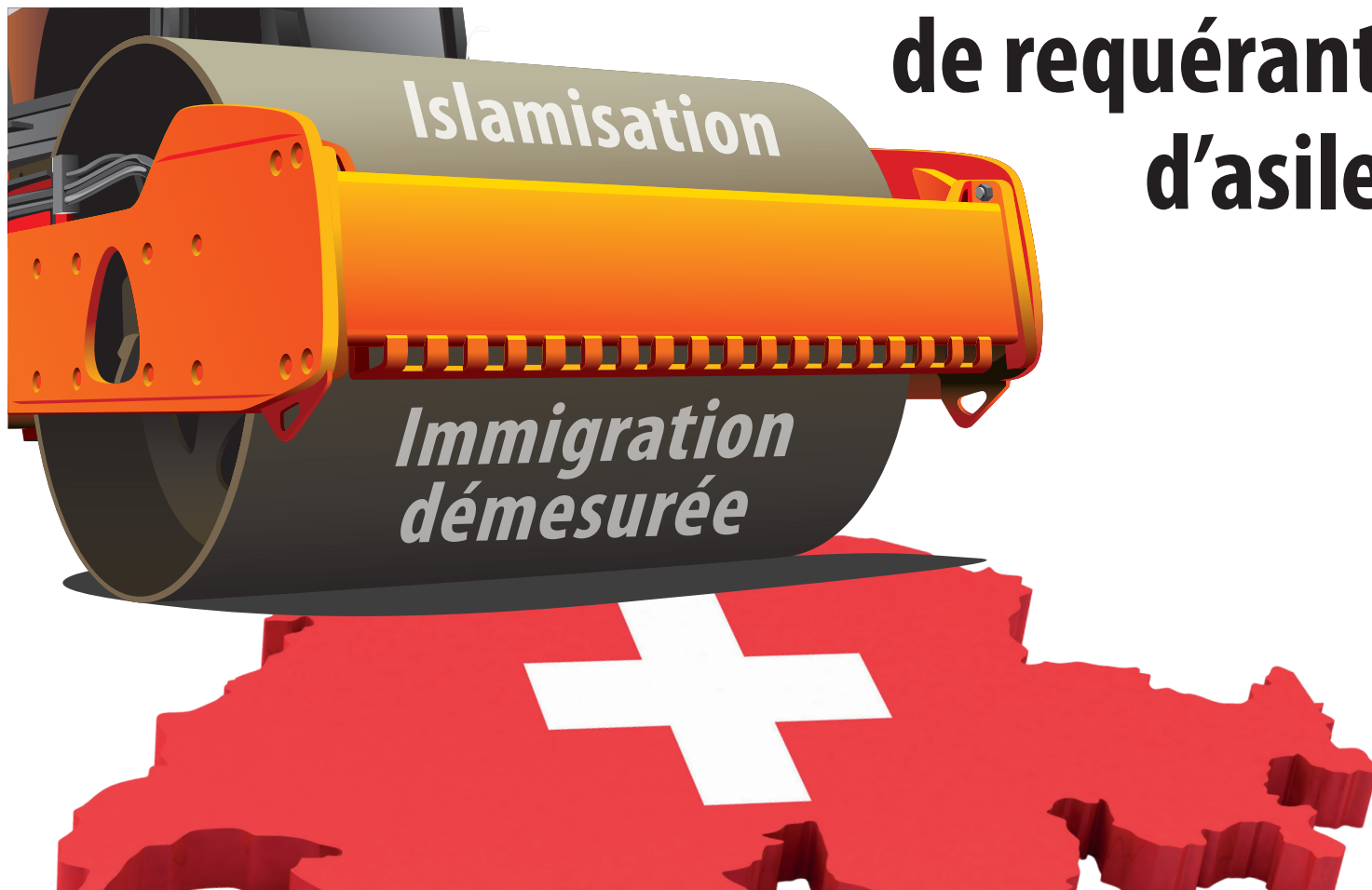
Notre Constitution stipule que nous gérons l'immigration de manière autonome par le biais de nombres maximums et de contingents. Un nouveau regroupement familial illimité doit donc être fermement rejeté. Grâce à l'engagement des conseillers aux États UDC, le Conseil des États a rejeté ce projet et décidé de ne pas entrer en matière. Il appartient désormais au Conseil national de faire de même.



L'UDC empêche le « regroupement familial » d'être un aimant migratoire

Stop au chaos de l'asile

Violences dans les centres fédéraux de requérants d'asiles



A la fin décembre 2023, 219'529 personnes se trouvaient dans le domaine de l'asile en Suisse. 30'223 demandes d'asile ont été déposées l'année passée, ce qui représente une augmentation de 23,3 %. Cela crée de grandes difficultés, notamment des violences au sein des centres fédéraux.



Par Nicolas Kolly,
Conseiller national,
Essert (FR)

Lors de sa session d'automne 2024, le Conseil national a examiné la révision de la loi sur l'asile par rapport à la sécurité et au fonctionnement des centres d'asile de la Confédération. La plupart des propositions de l'UDC pour renforcer la sécurité n'ont pas été acceptées.

Ainsi et à titre d'exemple, j'ai déposé une proposition pour pouvoir prendre des me-

sures disciplinaires à l'encontre des requérants d'asile qui se comportent mal.

Les procédures disciplinaires sont connues. Par exemple, dans le cadre du service militaire, une recrue qui se comporte mal lors d'une sortie peut être punie disciplinairement par son supérieur. Cependant, le projet du Conseil fédéral limitait ces procédures disciplinaires uniquement aux centres fédéraux et à leur proximité immédiate. Ma proposition visait à étendre cette possibilité de punition disciplinaire partout où les requérants d'asile se comportent mal.

Les requérants sont mieux traités que les recrues

Sans surprise, seule l'UDC a soutenu cet-

te proposition. La conséquence est qu'aujourd'hui, une recrue suisse qui se comporte mal lors d'une sortie sera punie plus sévèrement qu'un requérant d'asile qui aurait eu le même comportement inapproprié ! Cet exemple démontre le manque de volonté du Conseil fédéral et du Parlement d'agir avec des mesures pour lutter contre cette violence.

Mais si l'on veut réellement faire diminuer cette violence, il faut aussi agir sur le nombre de personnes que la Suisse accepte d'accueillir.

C'est exactement ce que demande l'initiative de l'UDC pour la protection des frontières que nous vous encourageons à signer.

Halte aux abus de l'asile Les primes maladie ne sont pas des contributions à l'aide au développement

Quiconque prend le temps de passer, ne serait-ce que quelques heures, dans un service d'urgence d'un grand hôpital, sera choqué. Bien plus de la moitié des personnes qui attendent sont issues de l'immigration et semblent utiliser le service des urgences comme un substitut au médecin de famille.



Par Céline Amaudruz
Conseillère nationale,
Genève (GE),

Ce n'est plus un tabou : l'immigration contribue massivement à l'augmentation constante des coûts de la santé. Or, les immigrés légalement présents ne sont pas les seuls à générer des coûts élevés.

Des diasporas entières, comme celle des Géorgiens qui ont fait l'objet d'articles de presse l'été passé, viennent en Suisse en tant que requérants d'asile et profitent du

temps de latence administratif pour, par exemple, pour se faire opérer des hanches avant de devoir repartir.

Mais qui paie l'opération des hanches ? Les assurés maladie suisses ! Donc vous et moi. Un tourisme opportuniste de la santé s'est développé et il alourdit le montant des primes à payer chaque année.

Les primes deviendront inabornables

Dans le système de santé suisse, on peut obtenir dès le premier jour des prestations de santé, sans n'avoir jamais payé un franc soi-même. Soyons clairs : les soins de base ne sont pas contestés. Ainsi, toute personne qui a besoin d'un traitement essentiel en bénéficiera, mais il n'est plus question d'accepter le tourisme médical.

La Suisse n'a pas vocation à être la clinique du monde. Ce n'est pas par le biais des primes maladie qu'on fait de l'aide au développement, ce qui est indirectement le cas aujourd'hui.

En effet, il est normal qu'une personne née dans notre pays, qui commence par cotiser pendant de nombreuses années sans jamais percevoir de prestations sérieuses, soit prise en charge sans autre condition, car elle a déjà versé une cotisation correspondante.

Si nous n'agissons pas maintenant, non seulement notre système de santé s'effondrera, mais en plus les primes deviendront définitivement inabornables pour le citoyen ordinaire.

**L'immigration démesurée
engendre des hausses
des primes de l'assurance
maladie !**



Prix Résistance : L'UDC récompense le courage personnel et la résistance politique

Arbitraire des autorités, politique prohibitionniste et de mise sous tutelle de la gauche rose-verte, suppression des droits démocratiques : il faut des personnes courageuses qui se défendent contre un Etat envahissant.

Vous vous engagez pour la liberté et les droits démocratiques des Suisses ?

L'UDC Suisse récompense chaque année des citoyennes et des citoyens engagés et courageux.



Apprenez-en plus ici sur le Prix Résistance et posez votre candidature à l'adresse : gs@svp.ch

Je m'engage pour un avenir sûr et libre !

- Je souhaite devenir membre de l'UDC dans ma région et être invité à participer aux assemblées et aux manifestations (paiement d'une cotisation requis)
- Je souhaite être informé des activités en cours et recevoir les communiqués de presse et articles de l'UDC. Merci de m'envoyer gratuitement la newsletter à mon adresse e-mail ci-dessous.
- J'aimerais être informé par WhatsApp des principales activités de l'UDC Suisse. Numéro de Natel WhatsApp: _____
- Je soutiens l'UDC financièrement
- Je verse _____ francs de don sur le compte IBAN de l'UDC Suisse **IBAN CH83 0023 5235 8557 0001Y**
- Merci de m'envoyer un **bulletin de versement**
- J'accepte que la publicité de l'UDC soit envoyée à mon adresse

Faites un don :



Nom/Prénom

Rue

NP/Localité

Téléphone

Courriel

Signature

Découper, glisser dans une enveloppe et renvoyer à l'adresse suivante :

UDC Suisse, secrétariat général, case postale, 3001 Berne, Courriel : info@udc.ch, téléphone 031 300 58 58



Modification de la loi sur l'assurance maladie

Harmonisation LAMal : des milliards au détriment des assurés maladie

L'harmonisation uniforme des prestations LAMal est un loup déguisé en mouton : ce qui semble inoffensif finira par se transformer en coûts supplémentaires pour tous et donc des primes d'assurance maladie encore plus élevées. Les « milliards d'économies » annoncés avec le changement de système sont une fable.



Par Heinz Brand,
ancien conseiller national,
Klosters (GR)

Le financement identique des traitements ambulatoires et stationnaires est à saluer. Mais là n'est pas la question. Le point faible du projet d'harmonisation du financement LAMal est l'inclusion, respectivement la nouvelle réglementation des soins de longue durée. Cette dernière est une bombe à retardement pour notre système de santé. Comme nous devenons de plus en plus âgés et dépendants, les coûts des soins augmentent aussi de plus en plus. Avec ce projet, ces coûts seront à l'avenir davantage pris en charge par les assurés.

Aujourd'hui, les contributions de l'assurance maladie aux personnes dépendantes pour les soins de longue durée sont plafonnées. Elles s'élèvent, selon les besoins en soins, entre environ 10 et 115 francs maximum par jour en maison de soins. Les cantons doivent régler le financement restant.

Les cantons qui, initialement, étaient unis contre le projet d'harmonisation, se sont soudain montrés favorables. Ce changement de cap est dû à l'inclusion des soins de longue durée. Ce changement d'opinion est motivé par un intérêt financier qui se fera sur le dos des assurés maladie.

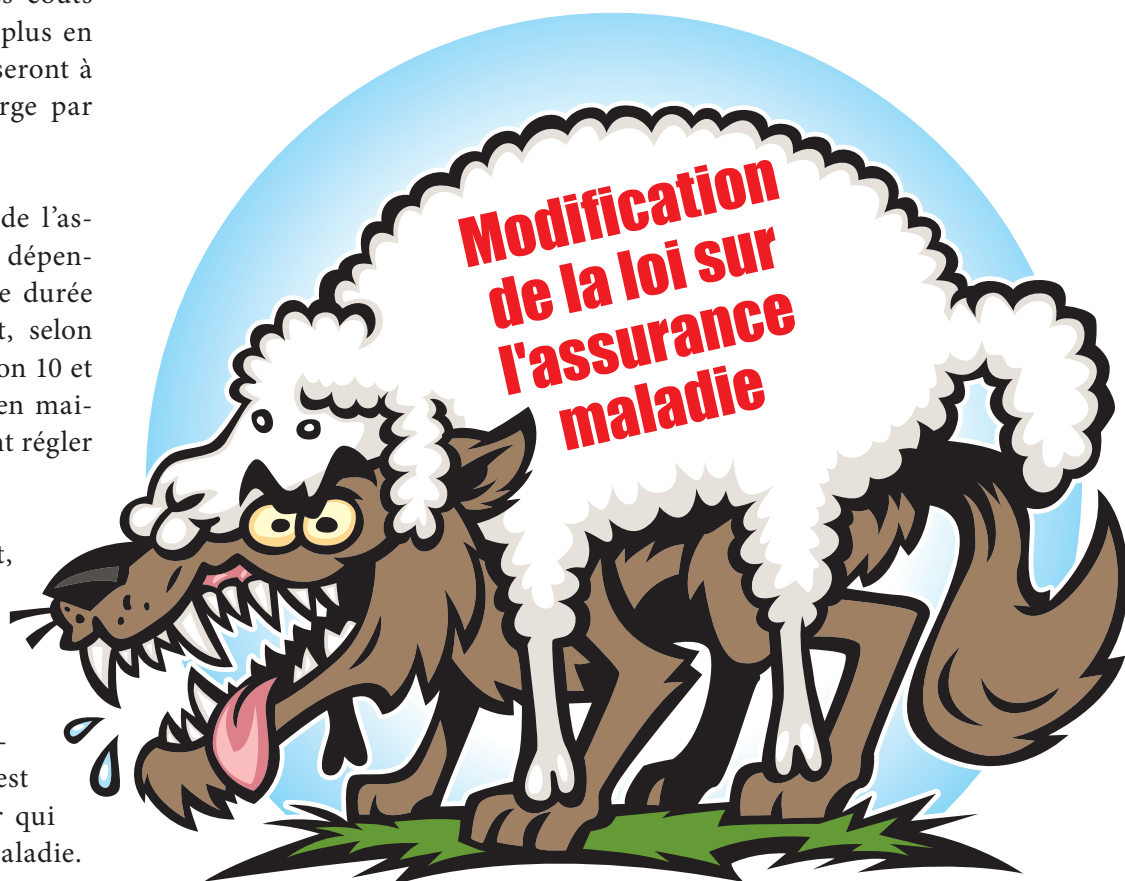
Car, avec le financement uniforme, les caisses maladie paieront désormais près de 75 % des coûts des soins de longue durée, sans aucune limite. Par conséquent, les primes d'assurance maladie augmenteront massivement.

Cette harmonisation n'économise pas un seul franc

Le comportement des associations concernées est révélateur : alors qu'elles combattent d'habitude régulièrement les propositions d'économie et entravent toutes les tentatives de réduire les prestations superflues, elles font aujourd'hui bloc derrière ce projet. Pourquoi ? Car elles savent très bien qu'aucun franc ne

sera économisé et qu'aucun traitement superflu ne sera évité simplement parce que le paiement de la facture sera réparti différemment.

Il faut donc se méfier des prophéties de ceux qui annoncent des milliards d'économies avec ce projet de financement uniforme des prestations LAMal, ainsi que des calculs douteux de la Confédération lors des votations. Comme pour l'AVS, les acrobaties chiffrées de la Confédération nous ramèneront à la dure réalité lorsque les prévisions des coûts prévus pour ce projet ne correspondront en rien à la facture qui sera présentée aux assurés.





10 ANS
DE GARANTIE
ET D'ASSISTANCE

TOYOTA bZ4X

100% électrique. 100% 4x4.



Dès CHF

199.—
• par mois

ou dès CHF 41'900.—



Configurez-le
et essayez-le.

bZ4X Trend FWD 11 kWh OBC, 204 ch. Prix de vente net conseillé, TVA incl. = CHF 41'900.—. Mensualités CHF 199.—/mois. Ø cons. 14,4 kWh/100 km, CO₂ 16 g/km, eff. éner. A. Modèle illustré: bZ4X Style AWD 11 kWh OBC, 218 ch. Prix de vente net conseillé, TVA incl. = CHF 48'800.—. Mensualités CHF 249.—/mois. Ø cons. 16,2 kWh/100 km, CO₂ 18 g/km, eff. éner. A. Conditions de leasing: acompte de 33 % du prix de vente brut. Taux d'intérêt annuel effectif 1,90%, assurance casco complète obligatoire, durée 36 mois et 10'000 km/an. Nous n'acceptons pas les contrats de leasing s'ils entraînent le surendettement. Non cumulable avec le rabais de flotte. Promotion valable pour toute signature de contrat et immatriculation du 1.9 au 31.10.2024 ou jusqu'à révocation. Garantie et assistance pendant 10 ans ou 185'000 km (selon première éventualité) à compter de la 1^{re} immatriculation, activée lors du service et valable sur tous les véhicules Toyota. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch.

